

ABONNEMENT.

Souvenir : Un an... 30 fr. Six mois... 16 fr. Trois mois... 8 fr. Poste : Un an... 35 fr. Six mois... 18 fr. Trois mois... 10 fr.

On s'abonne :

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les Libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 50 c. Réclames... 30 c. Faits divers... 75 c.

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

8 Novembre 1882.

Chronique générale.

CONSEIL DES MINISTRES.

Le conseil d'hier avait une importance exceptionnelle; aussi a-t-il commencé dès 9 heures du matin pour ne se terminer qu'à midi.

M. Duclerc a donné lecture du projet de déclaration qui sera lu aux Chambres.

On nous affirme qu'à l'unanimité des membres du conseil, le langage clair et précis du président, particulièrement en ce qui concerne les questions urgentes de la politique intérieure et extérieure, a été hautement approuvé.

Un conseil spécial a dû avoir lieu hier soir, pour arrêter définitivement les termes de la déclaration.

Ajoutons que le conseil a approuvé les projets modifiés d'après des conventions précédentes.

1° Sur les récidivistes; 2° sur les aliénés; 3° sur la magistrature.

Le conseil s'est occupé ensuite du cas de M. Lemyre de Villiers, et a décidé de remplacer ce fonctionnaire comme gouverneur de la Cochinchine, à raison d'un abus de pouvoir qu'il a commis. Son successeur n'est pas encore désigné.

M. Tirard a donné au conseil des détails sur l'entrevue qu'il a eue, avant-hier, au Palais-Bourbon avec la commission du budget. Il a exprimé l'espoir de se mettre complètement d'accord avec cette commission sur les propositions qu'il lui a soumises.

Le général Billot a fait signer à M. Grévy les décrets qui pouvaient aux nominations des nouveaux contrôleurs de l'administration militaire.

On sait quelle attitude M. Grévy a prise vis-à-vis de M. Duclerc depuis son retour de Mont-sous-Vaudrey.

Le Président de la République non-seulement témoigne au président du conseil la plus entière confiance, mais encore il ne laisse échapper aucune occasion de dire, devant les députés qui viennent lui rendre visite, qu'il faut soutenir le cabinet.

Quant à la coterie Freycinet-Wilson, dont l'appétit gouvernemental est poussé jusqu'à l'hystérie, elle a été obligée de changer sa tactique.

Cette coterie était décidée d'abord à engager la bataille dès la rentrée.

Mais, si les députés qui reviennent de la province doutent de la force du cabinet, d'autre part ils croient sage d'attendre au moins jusqu'au mois de février pour provoquer une crise ministérielle. Telle est l'opinion de leurs électeurs qui désirent n'être pas troublés pour les affaires de fin d'année.

MM. Freycinet-Wilson et C^o se résignent donc à attendre le mois de février; mais ils sont résolus de ne rien négliger, dès maintenant, pour préparer la chute du cabinet.

Ils ont peur, en effet, que ledit cabinet ne se consolide; par conséquent ils se proposent de ne pas lui laisser un instant de répit.

D'après ce que racontent leurs amis et complices, leur plan consiste à occuper le tapis parlementaire en favorisant la prolongation de la discussion des projets à l'ordre du jour, et à reculer jusqu'au dernier moment l'examen du budget; de sorte que la Chambre soit réduite à voter les douzièmes provisoires.

On dit que cette campagne sera conduite avec autant d'hypocrisie que d'habileté, et à l'insu de M. Grévy.

On annonce au Palais-Bourbon la formation d'une ligue dite la ligue du budget.

Tous les députés qui font partie de cette ligue s'engagent à refuser de voter le budget.

Cette information confirme ce que nous disons plus haut sur le plan Freycinet-Wilson.

M. Massicault, qui ne devait entrer en fonctions à la préfecture du Rhône que vers le 30 novembre, vient d'être invité par le ministre de l'intérieur à se rendre le plus promptement possible à Lyon, pour permettre à M. Oustry de venir aussitôt prendre possession de son poste à la préfecture de la Seine.

M. Oustry avait prévenu le ministre de l'intérieur qu'il ne pouvait quitter Lyon avant l'arrivée de son successeur, attendu que la situation dans le Rhône était très-grave.

Les organes républicains font ressortir avec empressement, pour atténuer leur double échec sénatorial dans le Finistère, qu'en 1870, les deux candidats légitimistes avaient obtenu une majorité plus éclatante.

Les républicains paraissent ignorer que le terrorisme administratif s'exerce sur les populations de l'Ouest depuis bientôt six ans et, qu'en dépit d'un acharnement honteux, dignes de sectaires politiques, les populations du Finistère ont eu le courage d'acclamer les candidats légitimistes et catholiques!

On annonce la mort, à Cahors, de M. Roques, sénateur républicain du Lot.

Avant de mourir, il a réuni autour de son lit ses enfants, ses amis et ses serviteurs, et il leur a dit :

« J'ai toujours cru en Dieu. Je dois à mon nom et à ma situation politique de vous donner l'exemple de l'accomplissement des devoirs. Veuillez appeler M. l'archiprêtre de la cathédrale, car je tiens à remplir mes devoirs religieux dans la plénitude de mes facultés. »

LE BILAN DE LA RÉPUBLIQUE.

Dans sa chronique de quinzaine, la Revue des Deux-Mondes recherche à qui remonte la responsabilité des troubles qui remplissent aujourd'hui d'inquiétude la France tout entière. Pour satisfaire aux convenances répu-

blicaines, la revue libérale cherche d'abord à établir que les ennemis de la République auraient tort de triompher d'un pareil état d'anarchie, attendu, dit-elle, que « ceci est l'affaire de tout le monde, en dehors des questions de République ou de Monarchie »; mais, cette concession faite en deux mots aux idées du jour, la Revue des Deux-Mondes ajoute qu'en s'attaquant à la République comme à la « cause première de tous les excès », les adversaires du régime actuel « sont un peu dans leur droit », attendu que, « si la situation de la France en est arrivée au point où elle est n'est pas sans gravité et sans dangers, ce sont des républicains qui l'ont voulu, et qui y ont contribué par leurs connivences ou par leurs imprévoyances. »

Non content de ces aveux, l'organe libéral les appuie d'une série de remarques qui constituent un véritable réquisitoire dressé, dans l'espèce, par un procureur qui n'est pas suspect.

Plus loin, la Revue des Deux-Mondes insiste sur l'anarchie administrative dont nous avons le spectacle, « où le sentiment des traditions et des conditions du pouvoir s'érousse par degrés, où tout enfin s'amoin-drit et s'en va à la diable dans une désorganisation croissante ». Et elle conclut par l'aveu qu'il y a « un sentiment marqué de lassitude publique », imputable aux partis « qui se livrent à des compétitions vulgaires, prennent leurs convoitises pour des intérêts publics, tandis que des conspirateurs implacables préparent dans l'ombre leurs complots et leurs attentats. »

La dynamite. — Le ministre de l'intérieur vient d'adresser aux préfets une circulaire disant que les convois de dynamite de l'industrie privée qui, après avoir quitté les railways, voyagent par voie de terre, doivent être escortés jusqu'au lieu de destination.

Les maires sont autorisés à requérir la gendarmerie locale. (Temps.)

42 Peniteton de l'Écho Saumurois.

La Vengeance de Geneviève

PAR

M^{lle} CLAIRE de CHANDENEUX.

CHAPITRE XVII

(Suite.)

Moins d'une semaine après le retour de Jacques, le citoyen Bouvier était informé que l'ennemi particulier de son maître appartenait au personnel de l'ambulance Le Bastu.

Cette nouvelle lui fut assez désagréable; un infirmier se trouvant protégé par ses fonctions mêmes, il n'était pas aussi facile d'aller l'arracher au lit de ses malades, pour le reconduire à la Grande-Roquette, que de pourchasser un simple réfractaire dans toutes les cachettes de sa maison.

L'ambulance Le Bastu était, d'ailleurs, mal notée comme opinion religieuse et politique.

On y soignait admirablement les fédérés, mais il était indéniable que des prêtres cachés par le personnel y étaient venus clandestinement assister des mourants. Un soldat versillais y avait reçu les derniers sacrements en présence même du directeur, et l'on savait aussi, à n'en pouvoir douter,

que le médecin en chef était un « clercal » convaincu.

Bouvier vint apporter ces précieux détails à son chef.

Le citoyen Bourgeal s'informa du nom de ce médecin, coupable de cacher le clergé et de le conduire au chevet de ses malades. C'était une note utile à prendre.

— Le docteur Placial Molins, lui fut-il répondu.

Sur les traits du vieillard courut une lueur.

Sa haine robuste contre l'unique défenseur de Geneviève ne s'était point apaisée avec les ans. Le mépris silencieux de ce jeune homme énergique et doux, qui tenait tête aux hommes et protégeait si délicatement une femme, pesait encore sur ses souvenirs.

Se venger du mépris de Placial Molins serait une satisfaction puissante. Il en étudierait les moyens.

Une question lui vint aux lèvres.

— Le docteur vit-il en famille?... Voit-on dans son entourage une femme du nom de Geneviève?... Sache-le.

Bouvier, lancé sur cette nouvelle piste, s'informa et revint avec le renseignement souhaité :

Le docteur Placial Molins vivait renfermé dans l'ambulance, ne semblant pas se souvenir qu'il existât quelque chose d'intéressant au monde en dehors de la petite vérole noire.

Une jeune femme, paraissant sa parente, du

nom de Geneviève Carvès, s'était faite ambulancière volontaire le jour où l'épidémie fut déclarée dans l'ambulance. Depuis lors, elle n'en était plus sortie.

Le vieillard, avec un odieux sourire, marmotta entre haut et bas :

— Il y a longtemps que je la sais dévouée à son cousin !... mais dévouée jusqu'à la petite vérole noire !... oh ! oh !...

Quant à supposer que la femme divorcée se fût enfermée pour sauver l'âme et le corps du mari qui l'avait rejetée, comment le citoyen Bourgeal l'eût-il pu soupçonner ? Il est des héroïsmes que certaines natures n'entrevoient même pas.

Une joie féroce transfigurait les traits du vieillard. Ce qui restait d'humain dans cette physionomie sombre s'était dégradé au contact des êtres ignobles devenus ses commensaux. Toute dignité extérieure avait péri au milieu des brutalités du pouvoir; tout ce qui n'était autrefois, dans cette nature perverse, que l'instinct du crime, devenait la soif d'une basse et féroce vengeance.

La première Révolution possédait le fatal secret de changer des imbéciles en bêtes fauves et des gens de valeur en tyrans allés de sang.

La Commune eut cela de spécial aussi de rendre sanguinaires les êtres destinés, en d'autres temps, à n'être que de simples criminels, faussaires, voleurs, renégats, mais pas assassins.

L'assassinat légal florissait alors dans un épanouissement sinistre.

Le citoyen Bourgeal agita quelques instants dans sa pensée le projet de livrer aux mêmes exécuteurs ces êtres abhorrés qui avaient nom Geneviève, Jacques, Placial.

Geneviève, le témoin de son crime.

Jacques, sa victime.

Placial, le juge muet.

Quelle inspiration lui permettrait d'attirer hors l'ambulance, — lieu sacré, protégé par le drapeau international, — ces trois amis, ces trois complices, ces trois condamnés ?

Oui, condamnés ?... car, en vérité, à quoi serait bon le pouvoir absolu, que servirait d'être grand parmi les cyniques et fort parmi les tyrans, si l'on ne pouvait savourer cette joie sans seconde d'écraser sous ses pieds, tous les trois, tous à la fois, ceux qu'on haïssait mortellement ?

Faire arrêter un médecin en chef d'ambulance — un chef inviolable de par la convention de Genève — y cueillir un infirmier et une infirmière, c'était, malgré la toute-puissance d'un membre du comité central, s'exposer à entendre les collègues envieux l'accuser de mal servir la cause de la Commune, en touchant aux services charitables.

Or, il se sentait entouré de vils courtisans, qui ne cherchaient qu'une occasion de le précipiter du pouvoir pour piétiner sur son individualité tombée.

UNE RÉUNION ANARCHISTE.

Dans la réunion tenue à Paris au Cirque Fernando, M. Clémenceau avait rendu compte de son mandat législatif aux électeurs du dix-huitième arrondissement; puis ses amis avaient imposé silence aux attaques des citoyens peu satisfaits; nous avons raconté la bagarre qui en est résultée.

Dimanche, les anarchistes ont pris leur revanche; ils avaient convoqué les électeurs au bal de la *Boule-Noire*, situé en face du cirque Fernando. Cinq ou six cents personnes ont répondu à leur appel et applaudi les réquisitoires qui se sont succédés contre le citoyen Clémenceau. On débite, avant les discours, de petites brochures socialistes, telles que *Freycinet est épanté* (25 centimes); *Dieu et Gambetta, voilà l'ennemi* (10 centimes); *le Drapeau rouge*, et les *Statuts de l'Internationale*.

Le président, un citoyen Candelier, prend la parole:

« Le citoyen Clémenceau a été invité par lettre à venir assister à cette réunion; il n'est pas encore arrivé, mais peut-être viendra-t-il. Dans le cas contraire, toutes les questions qui seront posées ici seront envoyées par écrit au citoyen Clémenceau, qui y répondra si bon lui semble. »

Le citoyen Clémenceau ne paraît pas.

Un citoyen Bouty l'attaque le premier.

Puis vient le citoyen Clément, ancien membre de la Commune, qui parle fort clairement:

« Clémenceau, en nous empêchant de parler au Cirque Fernando, a oublié qu'il n'était pas chez lui, mais chez ses électeurs. Il nous a traités d'énergumènes; je ne me placerais pas sur le terrain des personnalités, je ne ferai la guerre qu'à ses idées. Clémenceau et ses amis de l'extrême gauche n'ont rien fait pour le travailleur. A quoi servent les beaux discours qu'ils prononcent à l'Assemblée nationale? Vous donnent-ils du pain? Vous avez beau faire, monsieur Clémenceau, vous avez beau faire, monsieur Gambetta, vous n'êtes que des bourgeois et jamais vous n'égalerez les Cavour et les Thiers!

« Que font-ils pour intéresser le peuple à la République? Au bout de la semaine, au bout de l'année, et dans dix ans, ce sera toujours la même misère, si nous n'y mettons bon ordre.

« Quels sont ces fameux travaux parlementaires dont nous a entretenus M. Clémenceau? Le divorce n'est qu'une loi bourgeoise, bonne pour quelques-uns! La réforme judiciaire, elle ne sera qu'un vain mot tant que la justice ne sera pas gratuite. La loi sur les syndicats a été mutilée et bientôt il n'en restera rien. M. Clémenceau a eu le courage de dire la vérité sur les tripotages tunisiens et égyptiens!

« 35,000 cadavres séparent le parti Clémenceau du parti socialiste ouvrier.

« Nous, citoyens travailleurs, nous devons continuer à revendiquer, sans nous fatiguer, sans désespérer, avec patience, jusqu'au moment décisif, c'est-à-dire jus-

qu'à ce que la majorité soit culbutée d'un... souffle par la minorité.

« Et, quand la guerre des rues sera déclarée, le citoyen Clémenceau et ses amis pourront venir nous frapper sur l'épaule et nous demander de défendre avec eux la République menacée... Nous serons en droit de leur répondre: « C'est votre République » et non la nôtre! Allez donc vous faire tuer pour vos vingt-cinq francs par jour! »

Un citoyen Colas n'est pas satisfait. Il paraît être un avocat de M. Clémenceau; on ne le laisse pas parler.

On écoute plus favorablement le citoyen Joffrin, conseiller municipal de Montmartre, qui s'écrie:

« Les députés ont des intérêts antagoniques à nous! C'est pourquoi nous ne pouvons pas nous entendre!... »

« Les socialistes sont des adversaires loyaux... »

« Gare aux reporters de la presse montijoieuse qui blaguent la Commune!... »

« Il faut qu'on démolisse le Sacré-Cœur, cette vieille bicoque qui est une insulte à la population de Montmartre et au 18 Mars qui a sauvé la République! »

Voici ses deux griefs contre le citoyen Clémenceau:

« 1° S'être présenté, le 21 août dernier, dans trois circonscriptions, et n'ayant pas été élu au premier tour de scrutin à Arles, s'être désisté au second tour pour laisser élire M. Granet, un opportuniste;

« 2° Ne pas s'être élevé, l'an dernier, contre la levée de la séance de la Chambre en signe de deuil de la mort d'Alexandre II, « ce pendeur qui a été exécuté par la justice du peuple. »

L'assistance a voté avec enthousiasme un blâme caractérisé à l'adresse de M. Clémenceau, et la séance a été levée au milieu des cris de: *Vive la Révolution sociale! Vive la Commune!*

On quêtait à la sortie en faveur des frères et amis de Montceau-les-Mines.

BANQUET ROYALISTE AU MANS.

Nous lisons dans la *Chronique de l'Ouest*, du Mans:

La journée du 5 novembre 1882 a été une journée grande et belle entre toutes pour la cause royaliste, et la manifestation qui vint d'avoir lieu, au Mans, est bien faite pour réjouir nos cœurs et accroître encore notre confiance dans le triomphe prochain des nobles et saintes causes que nous défendons.

On comptait, pour ce banquet royaliste, sur 4 ou 500 convives: près de 600 sont venus y prendre part et affirmer ainsi leurs sentiments royalistes. Et le nombre des adhérents aurait été encore beaucoup plus considérable, si la rapidité du mouvement d'adhésion qui se produisait depuis une quinzaine n'avait pas engagé le comité

la veille de se reconnaître vaincue, il répondit avec hauteur qu'on ne se rendrait pas, « qu'on brûlerait tout », que les Versaillais se laisseraient les premiers de tuer, et que Paris périrait, ville et gens, avant de faire sa soumission à Versailles.

Ce mot: « Nous brûlerons Paris », qu'il répétait avec conviction, lui ouvrait des horizons nouveaux, doux à sa haine.

Si l'on pouvait rêver, exécuter cette gigantesque folie d'incendier une immense capitale, comment ne pas admettre que le feu, mis savamment, sur un espace indiqué, fût un moyen sûr de se délivrer de ses ennemis?

Volontiers, il revint sur ce brûlant sujet d'entretien, déployant une énergie singulière à prouver à tout son entourage que le feu « dénouerait la situation ». Il s'étonna que l'enrôlement des pétroleuses ne fût pas déjà un fait accompli, pressa cette décision, trouvant toute précaution incendiaire bonne à prendre.

De même il approuva l'entassement de soixante tonneaux de pétrole dans la cour de la Légion-d'Honneur; il jugea bon d'en répandre quelques tonnes le long des ruisseaux des quartiers réactionnaires et donna tout spécialement l'ordre de rechercher, de réquisitionner et d'introduire un amas considérable de matières combustibles à la mairie du XI^e arrondissement.

Il écrivit:

d'organisation à clore les listes des souscriptions.

Et c'est avec une émotion profonde et une satisfaction bien grande que nous avons constaté que près des deux tiers des convives qui, en s'asseyant avec nous à ce banquet, proclamaient hautement leurs convictions royalistes, leur foi en Dieu et leur dévouement au Roi, étaient des ouvriers, des membres de cette classe intelligente et honnête et qui sait que la cause de Dieu et la cause du Roi sont, en même temps, celles de la France et de l'humanité tout entière.

L'aspect de la réunion était imposant et charmant tout à la fois.

Au dessert, M. le comte de Chasteigner, qui présidait, a donné la parole à M. Bachelot, président du comité ouvrier d'organisation. Celui-ci a prononcé les paroles suivantes, saluées de nombreuses salves d'applaudissements par l'auditoire:

« Messieurs,

« Ne vous étonnez pas si la fête qui nous réunit aujourd'hui a été désirée et organisée tout particulièrement par des ouvriers qui, dans leur foi et leur amour, ne séparent pas la cause du Roi de celle de Dieu. C'est que les ouvriers honnêtes, les ouvriers chrétiens, et, grâce à Dieu, le nombre en est grand encore sur notre sol, savent que la monarchie et le peuple ont toujours été étroitement unis dans les siècles passés, et que le noble héritier de nos rois n'attend que l'appel de la France pour reprendre le cours de cette tradition séculaire. (Applaudissements. *Vive le Roi!*) »

« Ils savent que la Révolution leur a tout pris, et leurs garanties professionnelles, et la protection de leur travail, et leur autorité de chefs de famille, et la paix et l'honneur de leur foyer, et que, par un attentat plus odieux encore, elle veut porter aujourd'hui une main sacrilège sur l'âme même de leurs enfants.

« Ils savent que, de chute en chute, la France en est arrivée à se livrer elle-même à des oiseaux de proie qui ne lui ont rien laissé: ni son argent, ni sa prospérité, ni son honneur, ni ses libertés.

« Ils savent que l'agriculture souffre, que le commerce et l'industrie sont en détresse, que le déficit financier se creuse tous les jours, que l'armée, qu'on a voulu déshonorer en l'associant aux crochetages des couvents, gémit des coups mortels que les ministres républicains portent chaque jour à sa force, à sa discipline, à ses traditions.

« Ils savent que l'épée de la France est dans des mains débilés et lâches, aussi incapables de la laisser au fourreau que de l'en sortir. Ils savent que la voix de la France n'est plus écoutée dans le concert européen, et que la patrie agonise pendant que le Roi est en exil. (Applaudissements. *Vive le Roi!*) »

« Et ces ouvriers aiment leur pays, et ils ne veulent pas s'asseoir, les larmes aux yeux et la rage au cœur, sur le tombeau de la patrie. Et pendant que les factions du « gouvernement qui nous divise le moins » (c'est ainsi que ses amis l'appellent) s'appêtent à jeter à terre le dernier ministère du président Grévy, ils jettent un long regard d'espérance, de désir et d'amour vers le noble prince qui

« Ordre à la municipalité de requérir immédiatement les produits chimiques inflammables et violents qui se trouvent dans le XI^e arrondissement; de se tenir prêt à faire brûler les maisons suspectes qui pourraient servir de foyer de trahison ou d'asile à la réaction. »

Sa pensée secrète tenait tout entière dans la dernière ligne de cet ordre infernal, absolument historique.

Les événements se précipitaient. L'armée de Versailles faisait d'importants progrès contre Paris. La Commune entassait meurtre sur assassinat et pillages sur sacrilèges.

« Bourgeal l'exilé » veillait à la défense, décidait la marche des bataillons, inspectait la sûreté des divers quartiers, et toujours revenait au XI^e arrondissement avec une joie contenue: il tenait ses ennemis dans sa main.

Et quand il pensait à « ses ennemis », il ne pensait pas seulement à Versailles.

La mairie de la place Voltaire devint son quartier général. Il en avait fait un arsenal, il en voulait faire une forteresse, dans la prévision d'une lutte suprême engagée de ce côté.

Mais cette lutte, il ne l'attendrait pas pour savourer la satisfaction de ses rancunes.

(A suivre.)

CLAIRE DE CHANDENEUX.

peut sauver la France, qui le doit, qui le veut, qui a compté toutes ses blessures, qui est prêt à les panser toutes; qui, dans son long exil, a particulièrement étudié les fléaux qui dévorent l'ouvrier, et a su trouver dans son cœur de Roi, de chrétien et de père, dans remède à ces maux. (Applaudissements.)

« Et alors, Messieurs, ils ont voulu féter, un peu tard peut-être, mais des circonstances particulières ne l'ont pas permis. Celui qu'ils acclament déjà comme leur Roi, et connaissant vos sentiments, sachant que même amour font battre vos cœurs et les leurs, ils vous ont conviés à cette fête de famille et ils vous demandent de crier avec eux: *Vive la France! Vive le Roi de France! Vive Henri V!* »

(Bravos répétés. *Vive le Roi! Vive Henri V!*)

Il y a eu plusieurs autres toasts, accueillis par de vives acclamations. La fête a été terminée par un discours de M. Hervé-Bazin qui a été interrompu maintes fois des vivats de: *Vive le Roi! Vive la France!*

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 7 novembre.
Le mois de novembre va-t-il permettre enfin à la spéculation moyenne de réparer les brèches que la baisse lui a faites durant le mois précédent?

Tout le fait présumer, mais il serait bon de ne pas se laisser aller à une confiance exagérée, car le moindre incident peut anéantir en quelques instants le résultat d'efforts sérieux.

L'entraîn des affaires sur nos rentes se manifeste par une amélioration constante des cours.

Le 5 0/0, après avoir ouvert à 115.27, est venu à 115.22; l'amortissable s'est inscrit à 81.75 et 81.65; le 3 0/0 de 81.25 a rétrogradé à 81.20.

L'animation sur les valeurs est particulièrement vive.

Dans le groupe des Sociétés nous remarquons: La Banque de France qui monte à 5.410.

Le Crédit Foncier a repris aussi vivement que nous l'avions fait pressentir. Les cours actuels, 1.385 et 1.390, seront largement dépassés, les demandes persistant avec un ensemble parfait.

Les Magasins Généraux de France et d'Algérie sont solidement établis à 500.

Le Crédit Lyonnais perd beaucoup de terrain; le public n'a plus la confiance aveugle qu'il avait jadis dans cette Société; on commence à se demander si le luxe dont elle s'entoure ne finira pas par absorber totalement les réserves qui sont bien entamées. Il en est de même du Crédit Général Français dont la situation est des plus critiques et menace de dégénérer en catastrophe pour les porteurs de titres.

Par contre, le public reporte ses capitaux sur le Crédit Provincial ainsi que sur les actions de la Banque Centrale de Crédit; ces deux établissements, appelés au plus brillant avenir, voient leurs titres à des cours accessibles aux plus petits capitaux.

L'action de Suez est demandée à 2.640.

Le Panama se relèvera difficilement du coup que lui ont porté les mauvaises nouvelles venues dernièrement sur l'état des travaux.

L'ensemble des chemins est très-ferme: Lyon, 1.625; Nord, 1.945; Orléans, 1.270.

Chronique militaire.

L'état-major général du corps d'occupation de Tunisie a reçu l'ordre de commencer le 1^{er} novembre le rapatriement de la première série des bataillons d'infanterie qui avaient été désignés, en juin dernier, pour rentrer en France. Ces bataillons seraient ceux des 1^{er}, 2^e, 5^e, 57^e, 64^e, 74^e, 84^e, 444^e, 444^e, 449^e et 435^e régiments d'infanterie de ligne, et le 28^e bataillon de chasseurs à pied.

ECOLE DE SAINT-CYR.

L'augmentation du nombre des élèves vient d'entraîner la réorganisation de l'Ecole de Saint-Cyr. Elle ne formera, aux termes d'un décret, pourtant récent, du 18 janvier 1882, qu'un seul bataillon à 4 compagnies. Elle comprendra désormais deux bataillons ayant ensemble 8 compagnies.

Le nombre des professeurs militaires n'était que de 6. Il vient d'être porté à 12. On a nommé également 6 professeurs adjoints, ce qui portera leur nombre de 18 à 24.

TUNISIE. — On télégraphie de Tunis, 6 novembre, soir:

« Par décret du Bey, en date d'aujourd'hui, M. le général Forgemol a été nommé commandant supérieur de l'armée tunisienne. »

Une exécution bruyante était donc inadmissible, en ce qu'elle visait un personnel médical, à cette heure où les blessés et les malades s'étaient multipliés à l'infini par les dernières résistances de l'insurrection contre l'armée de Versailles.

Celle-ci combattait de toutes parts et enserrait de nouveau la ville révoltée dans un cercle de fer, de mitraille, de bombardement.

Mais, de même que nous n'avons voulu toucher, en passant, qu'aux incidents indispensables à notre récit, nous ne pouvons suivre le gouvernement insurrectionnel dans sa lutte suprême avec l'ordre.

Le citoyen Bourgeal fut le premier à croire au triomphe de la révolution communale et le dernier à en admettre la ruine.

Près de tomber, il se cramponnait désespérément au pouvoir acquis et traitait avec rage tout ce qui passait entre ses griffes ensanglantées.

Ce fut l'époque de l'exécution des otages, des assassinats publics, des fusillades sans trêve.

C'était l'aurore des incendies.

A qui faire remonter la pensée de cette conception infernale?... Les incendies!

« Bourgeal l'exilé » trouva l'idée grandiose.

Ses pareils, basement jaloux, oseraient-ils dire encore que « ses mains aristocratiques » répugnaient aux besognes sérieuses?

Un collègue venant lui dire que l'armée de Versailles faisait des progrès, que la Commune était à

Chronique Locale et de l'Ouest.

La pluie n'a presque pas cessé tomber depuis deux jours. Cette nuit, pendant quelques instants, un vent violent a soufflé sur la ville et une averse torrentielle a dû transformer nos rues en cours d'eau.

Aujourd'hui, le baromètre est au-dessous de variable, à 755^{mm}.

Nous apprenons que M. Maurice Voisine (de Saumur), élève de l'institution A. de Marquis, à Angers, vient de subir avec succès les épreuves du baccalauréat des lettres (1^{re} partie) devant la Faculté des lettres de Poitiers.

La maison de distillerie Angelo Bolognesi et C. Carichou, de Saumur, vient d'obtenir à l'Exposition de Bordeaux la médaille d'argent. C'est la plus haute récompense obtenue, par la distillation des liqueurs, pour toute la région du Nord-Ouest de la France.

Nous nous félicitons de posséder un établissement de liqueurs qui se place comme un des premiers en ce genre dans toute notre contrée.

Le Journal de Maine-et-Loire, qui a reçu — ainsi que l'Union de l'Ouest et l'Echo Saumurois — la lettre de M. l'instituteur Gelineau, fait de son côté les réflexions suivantes :

« Le Français se rectifiera certainement, s'il y a erreur de nom. Nous rappelons seulement à M. Louis Gelineau que ce n'est pas le Français qui a le premier publié cette liste des adhérents au programme de M. Paul Bert. Ce sont les journaux républicains de Paris, auxquels le Français n'a fait que l'emprunter. En ce temps-là, ces journaux publiaient avec éloges la liste de tous les instituteurs qui s'étaient cotisés pour offrir un banquet à M. Paul Bert ou pour lui faire frapper une médaille.

« Le Français a trouvé, sur l'une de ces listes, le nom de M. L. Gelineau, alors instituteur à Torquant. M. Gelineau, sans doute, — puisqu'il n'avait point encore protesté — n'avait pas eu connaissance de la première publication faite par les journaux républicains qui mettaient son nom à l'ordre du jour.

« Nous sommes heureux que la reproduction de cette liste, faite par nous d'après le Français, ait permis à M. Louis Gelineau de protester et de rectifier cette erreur. »

ANGERS

Sous le titre : « Où était la police ? » nous lisons dans l'Étoile :

« Avant-hier matin, on a trouvé, placardé sur une des portes de l'église Notre-Dame, église située non loin du commissariat central, une affiche portant ces mots :

LIBERTÉ ! ÉGALITÉ ! FRATERNITÉ !
GUERRE A L'ÉGLISE !
MORT AUX PRÊTRES !
VIVE LA RÉVOLUTION SOCIALE !

Ce placard a été collé sur la porte de l'église, donnant sur la rue Flore, il est écrit à l'encre rouge et sur papier blanc.

Où était la police ?

Il s'est passé à Angers, il y a quelques jours, un fait grave, terrible, — sublimement terrible, dirait Victor Hugo.

D'inflames plaisants sont allés casser la sonnette de M. Jules Guillon, l'impopulaire maire d'Angers.

Une magnifique sonnette, ornée d'un superbe bouton blanc.

Après un fait pareil, il n'y a plus qu'à tirer... la sonnette.

Où était la police ?

La police était en faction devant les couvents des Jésuites, Capucins, etc., etc. »

Hier a eu lieu la rentrée des cours à l'Université catholique d'Angers. Nous sommes heureux, dit l'Étoile, de constater que le nombre des étudiants inscrits est de beaucoup supérieur à celui des années précédentes.

POITIERS.

Samedi dernier, dit le Journal de la Vienne, la ville était couverte d'affiches rouges annonçant qu'une réunion socialiste dans la

quelle le citoyen Clément, ancien membre de la Commune, se ferait entendre, aurait lieu lundi soir, dans l'une des salles de la Mairie.

Au dernier moment, le conférencier ayant fait défaut, la réunion n'a pas eu lieu. Ce n'est sans doute que partie remise.

Un détachement de 85 hommes du 114^e d'infanterie, conduit par un lieutenant, et débarqué vendredi à Marseille venant de Tunisie, est arrivé à Poitiers par le chemin de fer, ligne de Limoges, lundi matin à 10 heures.

Arrivés sur la place d'Armes, ces hommes ont formé les faisceaux pour quelques instants, puis des billets de logement leur ont été délivrés pour les quartiers avoisinant la place.

Ce détachement, comprenant les hommes libérables du bataillon actuellement en Tunisie, sont partis hier matin pour se rendre, par étapes, à Parthenay, où ils seront désarmés, puis renvoyés dans leurs foyers.

Voici le résultat de l'élection d'Aivrault (Deux-Sèvres) qui a eu lieu dimanche :

M. Robin, notaire, candidat conservateur, a été élu par 862 voix.

M. Richard, candidat républicain, a réuni 782 voix.

NANTES.

Un de nos confrères a annoncé, ces jours derniers, dit l'Espérance du Peuple, la fondation d'une Société orchestrale sous la direction de M. J. Piedeleu. Cette Société, dont le titre est La Symphonie, devait être organisée comme l'Association artistique d'Angers. Renseignements pris, la nouvelle était en partie inexacte. M. J. Piedeleu a réuni en effet, au Cercle Catholique, une société d'amateurs dont le but est d'exécuter des symphonies classiques, mais nullement de donner des concerts publics et dont, par suite, la ressemblance avec l'Association artistique d'Angers est assez lointaine.

Le même journal annonce qu'un cas de longévité assez rare vient de se produire à Nantes. M^{me} Le Coguen, veuve Leny, journalière, demeurant rue Saint-Clément, 78, est morte dimanche dernier, à l'âge de 101 ans.

UN VOL DE 600,000 FRANCS.

Voici des détails sur un vol qui a été commis dans le wagon-poste-allège faisant partie du train express de Paris, et arrivant à Bordeaux à sept heures dix minutes du matin.

Pendant que le train était en marche, non loin de Blois, un individu a pénétré par le vasistas du wagon et s'est emparé de valeurs et bijoux représentant environ 600 mille francs, puis il a pris la fuite.

Des télégrammes ont été immédiatement lancés dans toutes les directions. M. Poncet des Nouailles, substitut de M. le procureur de la République à Bordeaux, M. Martin, juge d'instruction, assisté de M. Machat, commis-greffier, se sont rendus à la gare d'Orléans pour examiner le wagon-poste-allège dans lequel les valeurs ont été soustraites.

Ce wagon, qui porte le n^o 165, était attaché au train 45, qui part de Paris à 8 heures 45 du soir et arrive à Bordeaux à 7 heures 10 du matin.

Le vol a été commis entre Etampes et Orléans, dans le wagon-allège où le bureau poste de Paris aux Pyrénées entrepose ses dépêches.

Dix-huit sacs de dépêches ont été ouverts, et un grand nombre de chargements (valeurs déclarées et lettres recommandées) ont été soustraites.

Les magistrats ont constaté l'état du wagon et les traces de boue que le voleur a laissées sur le marchepied du wagon et dans l'intérieur.

On a tout lieu de supposer que l'auteur du vol, qui était parfaitement au courant des habitudes, doit être un ancien employé de l'administration des postes.

Faits divers.

La loterie de la Société des Gens de Lettres sera tirée demain jeudi 9 novembre, au Trocadéro.

On écrit de Blois, 5 novembre :

« Hier, à Selles-sur-Cher, le nommé Troignon a assassiné sa femme à coups de poignard.

Il a été arrêté par la gendarmerie, dans sa maison où il avait essayé de se barricader.

Le sous-préfet, le procureur de la République et le juge d'instruction de Romorantin se sont rendus sur les lieux. »

Une dépêche de Saint-Petersbourg, 6 novembre, annonce que la Néva est couverte de glace. Il sort toujours des glaçons du lac Ladoga. La navigation est suspendue.

CURIOSITÉS DE LA STATISTIQUE

EN FRANCE.

La Géographie et la Statistique sont les deux yeux de l'Histoire, a-t-on dit. Que la définition soit vraie ou fausse, ce sont, dans tous les cas, deux yeux qui, depuis une vingtaine d'années, remplissent admirablement leur office et n'ont jamais vu ni plus loin, ni plus clair. La statistique surtout a donné, de nos jours, de tels résultats qu'il semble presque impossible qu'elle puisse porter ses investigations plus loin et voir plus avant dans notre état social.

Cette science qui se faisait, autrefois, rébarbative à plaisir et qu'on appelait solennellement Arithmétique humaine ou Laologie, s'est rendue aujourd'hui accessible à tout le monde.

Au début, il faut le dire, son intérêt était relatif ; elle n'est devenue réellement attrayante que lorsqu'elle s'est mise à rechercher la moralité des chiffres qu'elle se donnait, tout d'abord, pour seule mission d'assembler.

Une première déconvenue l'attendait. C'est lorsqu'il lui a fallu reconnaître que la France, autrefois la première, par le nombre de ses habitants, des nations civilisées, se maintenait péniblement aujourd'hui au troisième rang et se voyait menacée de descendre bientôt au quatrième. En effet, l'accroissement de la population qui est, en France, par an et par 4,000 habitants, de 3/5 est de 40 en Suisse et en Suède, de 42 en Russie et de 43 en Angleterre, en Norvège et en Prusse.

Le pourquoi de la chose, elle a voulu le savoir, et pour cela, elle est entrée plus profondément dans l'étude des collectivités. Elle a cherché les coupables, et, afin de les mieux trouver, elle a établi une sorte de répartition géographique du mouvement de la population en France. Elle peut vous dire maintenant, d'une façon exacte, les départements qui sont le plus ou le moins responsables de notre dépopulation, et elle en est arrivée à ignorer aucune des particularités, même les plus intimes, de notre état social.

Elle a comme moyens d'informations les relevés officiels de tous les ministères, les archives des mairies et les livres de l'état-civil, documents bien autrement sérieux que les tables de recensement de la population qui sont dressées, en France, il faut bien le dire, avec trop peu d'intelligence et de soin.

Vouslez-vous savoir quels sont les départements où il y a le plus de célibataires, mesdemoiselles ? ce sont, par ordre : les Bouches-du-Rhône, la Haute-Savoie, la Savoie, le Doubs, la Seine, l'Ille-et-Vilaine, les Côtes-du-Nord, la Lozère, la Corse, la Mayenne, la Loire-Inférieure, le Nord, le Morbihan, les Hautes-Alpes, l'Aveyron, le Finistère, le Jura, la Haute-Loire, les Pyrénées, le Rhône, le Var, le Pas-de-Calais.

Ceux où il y en a le moins ? L'Oise, l'Eure-et-Loir, le Lot-et-Garonne, l'Aisne, l'Eure, le Tarn-et-Garonne, l'Yonne, la Sarthe, l'Aube, l'Aude, les Charentes, la Seine-et-Marne, la Creuse, l'Indre-et-Loire, le Loir-et-Cher, le Loiret, la Marne, la Meuse, la Nièvre, la Somme, la Vienne, la Seine-et-Oise, l'Indre et la Gironde. Pour ces départements, la statistique n'a pas assez de fleurs.

Comme elle ne fait pas de sentiment et qu'elle est pratique avant tout, il va de soi qu'elle place au même rang dans ses faveurs les départements où les veuves se consolent le plus et convolent le plus vite. C'est ainsi qu'elle vous avouera sa prédilection mar-

quée pour les veuves des départements des Bouches-du-Rhône, de l'Aisne, de la Haute-Vienne, de la Nièvre, de la Corrèze, de la Loire, du Finistère, du Cher, de la Drôme, de la Seine, de Saône-et-Loire, du Rhône, de l'Aube, de la Charente, de l'Allier, des Basses-Alpes, de l'Indre, du Loir-et-Cher, du Loiret, de la Marne, du Morbihan, du Var, des Vosges, de Seine-et-Marne et de l'Isère qui sont réputées pour savoir mettre le plus vite un terme à leur veuvage.

Ceux, au contraire, où les veuves se remariant le moins, sont : la Haute-Savoie, les Alpes-Maritimes, les Hautes et Basses-Pyrénées, l'Ariège, le Tarn-et-Garonne, la Haute-Garonne, le Lot, l'Hérault, le Cantal, la Creuse, le Gard, le Gers, le Tarn, la Gironde, le Lot-et-Garonne, la Lozère, la Manche, l'Orne, la Somme et l'Eure. Comme on le voit, c'est le Midi qui l'emporte.

La statistique, qui ne se croit tenue à aucune discrétion, vous dit où il y a le plus de vieilles filles ! C'est dans le Cantal, la Savoie, le Morbihan, la Haute-Savoie, le Lot-et-Garonne, la Haute-Loire, les Pyrénées, la Manche, la Lozère, les Côtes-du-Nord, l'Aveyron, le Calvados, la Corse, le Doubs, la Haute-Garonne, le Finistère, l'Ille-et-Vilaine, la Loire, la Loire-Inférieure, la Mayenne, la Meurthe, le Pas-de-Calais, le Rhône.

Les départements où il y en a le moins ? L'Aude, la Seine-et-Marne, l'Yonne, le Loir-et-Cher, les Charentes, l'Indre, l'Oise, l'Aisne, l'Allier, l'Aube, la Drôme, le Gard, l'Indre-et-Loire, le Loiret, les Pyrénées-Orientales, les Deux-Sèvres, la Vienne et les Ardennes.

Mettons en regard les départements où il y a le plus de beaux hommes, ceux où l'on rencontre le plus d'hommes ayant une taille supérieure à 4 m. 72. Ce sont : le Nord, le Pas-de-Calais, la Seine-Inférieure, la Saône-et-Loire, la Seine, la Loire, la Seine-et-Oise, la Gironde, le Maine-et-Loire, la Somme, l'Isère, la Côte-d'Or, le Gard, la Marne et la Meurthe-et-Moselle.

Les départements où les ménages sont le plus féconds sont le Finistère, le Pas-de-Calais, le Cher, la Corse, la Loire, la Nièvre et le Morbihan ; ils occupent la place d'honneur en tête de tous les tableaux statistiques. Par contre, on y relègue au dernier rang le Lot-et-Garonne, comme étant d'une parcimonie scandaleuse, l'Eure, le Tarn-et-Garonne, le Var et la Seine.

C'est dans l'Eure, le Tarn-et-Garonne, le Calvados, la Meuse, le Lot-et-Garonne, la Côte-d'Or et l'Aube que l'on trouve le plus de vieillards ; et c'est dans la Haute-Vienne, le Finistère, la Corse, la Seine, la Loire, la Vendée et le Cher qu'on en rencontre le moins.

Les départements où il y a le plus de médecins (un pour 4,500 habitants), ce sont le Gers, les Alpes-Maritimes, la Corse, l'Hérault, la Haute-Garonne, les Hautes-Pyrénées, la Seine, les Bouches-du-Rhône, le Lot-et-Garonne, les Landes, la Gironde, le Var, le Tarn-et-Garonne, la Marne, le Vaucluse, les Pyrénées-Orientales et la Côte-d'Or ; ceux où il y en a le moins sont le Morbihan et la Haute-Loire (un pour 7,500 habitants), le Finistère, l'Ardèche, la Loire, les Hautes-Alpes, le Cher, les Côtes-du-Nord, la Mayenne, la Lozère, la Saône-et-Loire, la Haute-Savoie, l'Allier, les Vosges, la Savoie et la Sarthe.

Faut-il le dire ? Ce n'est pas dans ces derniers que la mortalité est la plus considérable.

Bibliographie.

Nous ne saurions trop appeler l'attention de nos lecteurs sur le système de crédit offert par la Librairie Abel Pilon (A. Le Vasseur, successeur). Cette administration, dont nous publions souvent des annonces, compte aujourd'hui plus de quatre cent mille souscripteurs, et son importance prend de jour en jour des développements plus considérables.

Ce succès n'a pas lieu de nous étonner ; le crédit accordé présente, en effet, des avantages qui permettent à toute personne de posséder les plus grands ouvrages scientifiques, littéraires, historiques, géographiques, etc., sans débours apparent (cinq francs par mois par chaque centaine de francs d'achat). Nous avons en main le Catalogue général de cette maison, le plus complet de ceux qui existent en librairie ; nos lecteurs peuvent se le procurer en faisant directement la demande, rue de Fleurus, 33, à Paris.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 7 NOVEMBRE 1882.

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Clôture préc.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Clôture préc.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Clôture préc.
3 %	81 10	81 05	Nord	1940	1940	OBLIGATIONS		
4 %	109 75	109 50	Orléans	1270	1265	Dép. de la Seine, emprunt 1857	235	
5 %	114 85	114 95	Ouest	785	790	Bons de liquid. Ville de Paris.	416	517
Obligations du Trésor.	497 50	504	Compagnie parisienne du Gaz.	1560	1555	Obligations communales 1879.	441	436 50
Bons de liq. départementaux.	503	505	Canal de Suez.	2600	2640	Obligat. foncières 1879 3 %.	432	50 435
Banque de France.	5395	5380	C. gén. Transatlantique.	444	440	Est	370	375
Comptoir d'escompte.	1005	1010	OBLIGATIONS.			Nord	370	375
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1380	1385	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	504	502	Orléans	370	372 50
Crédit de France	135	140	1860, 4 %	518	515	Ouest	370	370
Crédit mobilier	452 50	450	1871, 3 %	399	393	Paris-Lyon-Méditerranée.	372	370
Est	735	751 25	1875, 4 %	512	515	Paris-Bourbonnais	369	368
Paris-Lyon-Méditerranée.	1600	1640	1876, 4 %	515	509	Canal de Suez.	557	557
Midi	1200	1197 50						

GARE DE SAUMUR.

CHEMIN DE FER D'ORLÈANS.
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin.	express-poste.
8 — 56 —	matin (arrêt à la Possonnière)
1 — 35 —	matin, omnibus-mixte.
3 — 39 —	soir.
7 — 15 —	express.
10 — 36 —	omnibus (arrêt à Angers).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 26 minutes du matin.	direct-mixte.
8 — 21 —	omnibus.
9 — 37 —	express.
12 — 48 —	soir, omnibus-mixte.
4 — 44 —	
10 — 24 —	express-poste.

Le train partant d'Angers à 6 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

Etude de M^e AUBOYER, notaire à Saumur, place de la Bilange, 23.

A VENDRE

EN GROS OU EN DÉTAIL,

DIVERS IMMEUBLES

Situés sur les communes de Saumur, Dampierre, Varrains et Souzay.

Consistant en 37 articles.

Cette vente aura lieu le dimanche 26 novembre, à midi, en la mairie de Dampierre, par le ministère de M^e AUBOYER, avec l'assistance de M. BERGON, propriétaire à Châtellerault, chargé de la vente.

Ces biens proviennent de M^{me} veuve Frebot.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à M^e AUBOYER, notaire.

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE

UNE TRÈS-JOLIE MAISON DE MAÎTRE

Nommée LABRARDAYE,

Située commune de Vivy, sur la route qui conduit des Deux-Sœurs à Longué, à 1,500 mètres des Deux-Sœurs, 500 mètres de la gare projetée du chemin de fer de Saumur à Baugé, et 10 kilomètres de Saumur.

Cette maison est composée au rez-de-chaussée de salons, salle à manger, celliers, buanderie, écurie, remise, hangar et sellerie; au 1^{er} étage, six chambres et mansardes; cour, basse-cour, jardin potager, prairies, bosquets, cours d'eau et douve; le tout d'une contenance de 3 hectares 39 ares 85 centiares.

S'adresser, pour traiter et pour avoir des renseignements: à M^e MÉHOUS, notaire à Saumur; à MM. SIMON, propriétaire à Bocé, et GRIFATON, expert à Beaufort. (319)

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

UNE MAISON

Située à Saumur, place de la Bilange,

Actuellement occupée par M. GALLÉ, cafetier.

S'adresser, pour traiter, à M. DANTON, propriétaire à Doué, ou à M^e GAUTIER, notaire. (608)

Etude de M^e DEGREZ, notaire à Saint-Clément-des-Levés.

A VENDRE OU A AFFERMER

Pour entrer en jouissance de suite,

UNE PROPRIÉTÉ

Située à Saint-Clément-des-Levés, rue de la Gare.

Comprenant: maison de maître, de construction récente, et jardin d'une contenance de 62 ares.

S'adresser au notaire. (610)

ÉCOLE DE CAVALERIE.

AVIS

Le public est informé que le 27 novembre 1882, à une heure de l'après-midi, il sera procédé, par le conseil d'administration de l'École de Cavalerie, à l'adjudication publique des fournitures ci-après détaillées:

Savoir:

- 1^o Ouvrages pour les bibliothèques, imprimés et fournitures de bureau.
- 2^o Fer, clous et charbon pour la maréchalerie.
- 3^o Articles de boissellerie.
- 4^o Ingrédients, couleurs, huiles, etc.
- 5^o Bois de chauffage et charbon de bois.
- 6^o Articles de vannerie.

A VENDRE

OU A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine

GRANDE MAISON

Avec JARDIN

COURS, REMISE ET ÉCURIE.

S'adresser à M^e PAPILLON, rue du Presbytère. (563)

A LOUER

PRÉSENTMENT,

MAISON BOURGEOISE

Avec caves, servitudes et jardin bien arboré.

Ancienne route de Tours, à 10 minutes de la gare d'Orléans.

S'adresser à M. DUPONT, 32, rue Dacler. (565)

A VENDRE

OU A ARRENTER

UNE MAISON

Avec Jardins,

Située à Saumur, rue Notre-Dame, n^o 55.

S'adresser à M. BARILLET, même rue.

MAGASIN DE TISSUS

Dans une des rues les plus commerçantes de Baugé.

Bonne clientèle.

A CÉDER DE SUITE

Facilités pour le paiement.

S'adresser: M^e COUREUSE, avoué à Baugé; M. BOUNIER, arbitre à Angers. (594)

A VENDRE

TROIS BEAUX CHIENS

Briquets, courants, parfaitement dressés.

S'adresser chez M. PAIRAULT, vétérinaire, rue de la Petite-Douve, à Saumur. (616)

A VENDRE

UN EXCELLENT CHIEN COUCHANT

S'adresser au bureau du journal.

CHEMISERIE SPÉCIALE



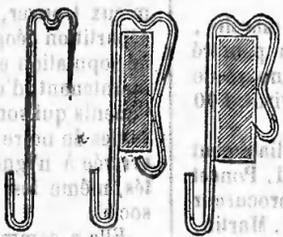
Mesures à joindre à toute commande:

- 1^o Mesure. 1 à 1, tour du cou.
- 2^o — 1 à 2 et à 3, longueur de la manche (pièce et poignets compris).
- 3^o — 2 à 2, largeur du poignet.
- 4^o — 1 à 4, longueur du plastron.
- 5^o — 2 à 5, le tour sous les bras.
- 6^o — 6 à 6, le tour de la taille.
- 7^o — 1 à 7, longueur de la jupe, derrière.

EXEMPLE POUR 38 PROPORTIONNÉ

Mesures: 1^o 38, 2^o 14.78, 3^o 27, 4^o 49, 5^o 92, 6^o 103, 7^o 103.

PLUS D'ARDOISES ENLEVÉES PAR LE VENT



Avec les agrafes A. PRESSION ET GRAMPON Formant hameçon Système breveté s. c. d. o. pour la France et l'Étranger.

MENIER-GUÉRET

Seul fabricant

A SAUMUR (MAINE-ET-LOIRE)

Cette Agrafe, par sa solidité et sa facilité de pose, lui a valu, à l'Exposition de Nantes, le prix unique sur 4 systèmes exposés.

Le système d'agrafe MENIER est médaillé dans toutes les Expositions. M. MENIER fabrique ses agrafes et ses crochets pointés en cuivre, fil galvanisé et feuillard.

A VENDRE

UN BON GÉVALE

Âgé de six ans, très-doux, parfaitement dressé, s'attelant et se montant.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

BON ET FORT CAMION

S'adresser au bureau du journal.

A LA PAIX

Maison la plus importante dans son genre

MERCERIE, PASSEMENTERIE, BONNETERIE, GANTERIE

SARGET-GIRAULT

6, Rue d'Orléans, Saumur.

Les soins apportés à la confection de tous mes modèles ont donné mes chemises une grande réputation et un succès sans précédent. Mes prix sont des plus modiques, et des coupeurs de première capacité vous feront toujours des chemises d'une coupe fort élégante et gracieuse. Chemises madapolam, sans apprêt, plastron uni (sur mesure), 6,50, — 7,75, — 9 fr., — 9,50.

Chemises madapolam, sans apprêt (sur mesure), devant, col et poignets en toile, 7,50, — 8,50, — 9,50, — 10,50, — 12 fr.

NOTA. — Comme garantie de la bonne exécution du travail, un modèle, à titre d'essai, est toujours livré au client, afin qu'il puisse s'assurer de la perfection de la coupe et de la qualité de l'étoffe employée.

On peut m'envoyer un modèle, je me charge de faire exactement conforme.

CHEMISES CONFECTIONNÉES

Chemises crétonne, couleurs variées, 3,90, — 4,50, — 5,75, — 6,75.

Chemises crétonne, sans apprêt, plastron uni, 4,75, — 5,75.

Chemises en madapolam, sans apprêt, qualité extra; plastron, col et poignets en toile, 6,75, — 7,75, — 8,75.

Chemises en madapolam, devant, col et poignets en toile, avec guillemets et boutonnières brodées, 7,75, — 9,75, — 12 fr.

Chemises blanches pour enfants, 2,90, — 3,90, — 4,50.

GRAND CHOIX DE FAUX-COLS ET MANCHETTES

Assortiment complet de Gilets, Pantalons et Chausselles en tous genres

CHOIX VARIÉ DE CRAVATES DE TOUTES FORMES

Bretelles, Jarretières, Boutons de manchettes et Parures en nacre

GANTS CIVILS ET MILITAIRES

Spécialité de PARFUMERIE vendue au rabais

DAVEAU, DOREUR

Rue du Puits-Neuf, 14, SAUMUR.

VENTE AUX PRIX DE FABRIQUE

De GLACES nues, encadrées et à vitrage

POUR DEVANTURES DE MAGASINS.

Gravures Françaises, Anglaises et Aquarelles, aux prix des Éditeurs.

Dorures de Cadres et d'Appartements, tarifées au mètre.

Demander le Tarif.

50 pour 100 de REVENU PAR AN LIRE MYSTÈRES de la BOURSE

Envoi gratuit par la BANQUE de la BOURSE (Société Anonyme) Capital 1.000.000 de Fr. PARIS, 7, Place de la Bourse, 7, PARIS

FER BRAVAIS

(GOUTTES CONCENTRÉES)

Chlorose

Anémie

Pâles Couleurs

APPAUVRISSMENT DU SANG

Un prospectus détaillé accompagne chaque flacon et indique la manière d'employer ce précieux médicament.

Le flacon: 5 fr. — Le demi-flacon: 3 fr. 50

Dépôt à Saumur, dans la plupart des pharmacies.

Saumur, imprimerie de P. GODDET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet. Hôtel-de-Ville de Saumur, le